

---

## FICHE PRODUIT TECHNIQUE N° 1 INITIATION

---

**Publics :**

Nombre : 10 personnes

Des publics volontaires et après accord de l'Administration Pénitentiaire.

**Durée :**

32 heures.

**Lieux :**

Une initiation au tennis de table au sein d'un établissement (séances de deux heures).

**Conditions :**

Pas de pré-requis particulier. Motivation à la pratique du tennis de table.

**Objectifs :**

- Faciliter les rencontres au sein de l'établissement
- Pratiquer une activité physique : le tennis de table
- S'inscrire dans une démarche sportive en créant une équipe (sous réserve d'avoir une licence traditionnelle FFTT) qui puisse s'engager dans un championnat par équipe

**Contenu :**

Le programme technique de la « Méthode Française » et mise en place des tests techniques de la balle blanche et délivrance du diplôme en téléchargeant.

**Maître d'œuvre et intervenant :**

- Administration Pénitentiaire et FFTT
- Intervenant titulaire :
  - du BEES 1<sup>er</sup> degré, option tennis de table, habilité par le correspondant insertion de la zone
  - ou du BPJEPS APT avec un certificat de spécialisation tennis de table
  - ou du DEJEPS mention tennis de table, spécialité perfectionnement sportif

**Matériel nécessaire :**

Un lieu de pratique du tennis de table d'environ 110 m<sup>2</sup> avec trois tables (l'aire de jeu devrait être de 9 m X 4 m), raquettes et balles.

**Supports :**

Documents de présentation de la « Méthode Française ».

DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DU 02 JUILLET 2015  
AVEC LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE